

*Interpellation / Prévention incendie et contrôles de sécurité dans les établissements recevant du public à Gland.*

Mesdames et Messieurs,

Les événements tragiques survenus récemment dans un établissement recevant du public ailleurs en Suisse ont suscité une vive émotion et ont rappelé l'importance des questions liées à la sécurité des personnes.

Dans ce contexte, et sans présumer de la situation à Gland, la présente interpellation vise à permettre au Conseil communal et à la population de mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement du dispositif communal de prévention et de sécurité incendie, ainsi que les rôles respectifs des différents acteurs concernés.

Conformément à l'objet d'une interpellation, je prie la Municipalité de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- *Compétences*  
Quels sont, à Gland, les rôles respectifs de la Municipalité, des services communaux, du service du feu et de l'ECA Vaud en matière de prévention et de sécurité incendie pour les établissements recevant du public ?
- *Périmètre*  
Quels types de lieux et d'événements sont concernés par ce dispositif de surveillance (établissements permanents, manifestations temporaires, salles, etc.) ?
- *Contrôles*  
Comment la Municipalité s'assure-t-elle que les contrôles requis sont effectués conformément au cadre applicable (périodicité, déclencheurs, coordination avec les organes compétents) ?
- *Suivi*  
Quels mécanismes existent pour assurer le suivi des éventuelles mesures prescrites et vérifier leur mise en œuvre ?

Cette interpellation est déposée dans un esprit constructif, respectueux et collaboratif. Elle vise à obtenir des explications claires sur l'organisation et le suivi de la prévention.

Je remercie la Municipalité par avance pour sa réponse et pour l'attention portée à ce sujet sensible.

Sébastien Bertherin  
Conseiller communal – Gens de Gland (GdG)